

« ladite Eglise Notre Dame, et à cela ha respondu madite
 « dame, *jettant grosses larmes*, vous dites vray, et est le plus
 « grand regret que ie puisse avoir. Mais quand ainsi se ferait
 « que vous dites, le vœu ne seroit accompli, ce que à
 « l'ayde de Dieu ie feray faire. »

Paradin ajoute ce passage suivant si important, qui nous fait en quelque sorte assister à ces entrevues au château du Pont-d'Ain :

« Furent icelles remonstrances et responses escrites sans
 « y rien oster et n'y adiouster, par un fidèle serviteur de la
 « maison qui se trouva présent, quand lon s'efforçoit de la
 « desmouvoir de cette entreprinse. »

Marguerite vécut à Pont-d'Ain encore pendant quatre ans après la mort de son mari. Pendant ce laps de temps, elle ne fit qu'une courte absence pour réclamer son douaire qui avait été fixé à une rente annuelle de douze mille écus d'or.

C'est alors que pendant son absence, Jean Lemaire imagina d'adresser à Marguerite une poésie intitulée : *Les Espistres de l'Amant vert*.

Il s'agissait d'un perroquet qui ayant appartenu à Marie de Bourgogne était devenu le favori de sa fille Marguerite.

Lemaire fait adresser par cet *Amant vert* des plaintes et des regrets à sa maîtresse.

C'était un prélude en quelque sorte du *Vert-Vert* de Gresset

Voici ce qu'il dit, notamment de Pont-d'Ain :

« *Ha ! le Pont-d' Ain, que tu fusses pèrey !*
 « *Lieu exécration, anathématisé,*
 « *Mal feu finist estre en tes tours attisé »*